


**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE**
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
VESOUL**
**BUDGET REGIE EAU POTABLE
70000 VESOUL**
**Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence
Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté**

*Unité de gestion 816 CAV
 *Installation 070000549 RESEAU CHARIEZ
 *Point surveillance 557 CHARIEZ
 Commune prélèvement CHARIEZ
 Destinataires ARS DT 70 - COM COM
 Préleveur LDVH *Date Prél 19/09/2023 *Heure Prél 08:55
 Date début analyse 19/09/2023 Date Récept 19/09/2023 Heure Récep 14:10

RAPPORT D'ESSAI HY2338-3765

 Analyse de **Type D1**
Numéro d'échantillon: 38-64

*Lieu exact prélèvement 50 Grand Rue, Monsieur BADIER Paul

*Eau TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	CBA			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	<0.05	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	<0.05	mg/L	/	/
# Température	Détermination T°C v3	20.8	°C	/	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	16	/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	180	/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

Examen Chimique D1 (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	7.7	pH		[6.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	15.9	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	461	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0.50	NFU		2.0
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

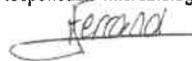
CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le : 22/09/2023

Imprimé le : 22/09/2023

La Responsable microbiologie des eaux



Valérie FERRAND

L'utilisation de notre marque d'accréditation est interdite, en-dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essai. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 modifiés (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.